

Avis de vente de l'Auberge de la Forêt

La Ville de Brumath a décidé de procéder à la vente de l'ensemble des biens constituant l'Auberge de la forêt sis 10, route de Bilwisheim à Brumath.

Cet ensemble immobilier est composé :

- d'une maison d'habitation de 5 pièces, construite en 1920,
- d'un restaurant d'environ 100 couverts, construit en 1990, fermé depuis le début de l'année 2015,
- d'une dépendance, d'une buvette au fond du jardin et de 4 garages fermés.

Le terrain d'une superficie de 80,77 ares (réf. cadastrales : Section 87, parcelles 52/9 et 53/9) est situé en lisière de forêt et entouré d'une zone naturelle protégée. L'auberge dispose de places de stationnements sur la parcelle et en dehors.

La vente comprend également le fonds de commerce lié à l'immeuble et la licence de débit de boissons de IVème catégorie associée au restaurant, ainsi que le mobilier et le matériel d'exploitation, ustensiles et outillages, restés sur place.

Le calendrier prévisionnel de la procédure de vente est la suivante :

- Visite des lieux avant le 31 mars 2017 sur rendez-vous à prendre avant le 23 mars 2017
- **Réception des offres : 19 avril 2017 à 12h00**

Les modalités de vente sont régies par un règlement à solliciter par courriel auprès de michele.heussner@brumath.fr